

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2021 – 005

Séance du 03 février 2021

INFORMATION DELIBERATIONS DU BUREAU ET DECISIONS DE LA PRESIDENTE

L'an deux mille vingt-et-un le trois février à 17h, les membres composant le Conseil de la communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Yrieix la Montagne, au nombre de 37, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 28 janvier 2021.

ETAIENT PRESENTS: Mesdames et Messieurs; ; MOINE Michel; HAGENBACH Nadine; DUCOURTIOUX Stéphane; COLLET-DUFAYS Céline; HAYEZ Marie-Françoise; ROUGIER Bernard; DUGAUD Isabelle;; LEGER Jean-Luc; DEBAENST Catherine; DURAND Serge; LABOURIER Dominique; TERNAT Didier; DETOLLE Alain; NICOUX Renée; ROULET Alain; LABARRE Jacqueline; ESTERELLAS Philippe; SIMONS Benjamin; BONIFAS Marina; RAVET Nadine; BŒUF Jacky; LHERITIER Laurent; MERIGOT Pascal; BĪLLEGA Nicole; CHEVREUX Laurence; LEGROS Pierrette; ARNAUD Christian; OLLIER Michel; FOUGERON Roger; DELARBRE Chantal; PINLON Evelyne; PRIOURET Denis; SAINTRAPT Alex; MIOMANDRE Didier; BIALOUX Claude; BERTIN Valérie; TOURNIER Jacques.

Votants

Ayant donné procuration: MM. Guy BRUNET et Philippe COLLIN à Mme Valérie BERTIN; M. Benjamin BOUQUET à Mme Nadine HAGENBACH; Mme Elodie MALHOMME à M. Jean-Luc LEGER; Mme FOURNET Marie Hélène à M. Alain ROULET.

ETAIENT ABSENTS: ROGER Thierry; BAUCULAT Annick; LETELLIER Thierry.

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation.

Ainsi, depuis le précédent conseil, les délibérations suivantes ont été prises :

2021/001: Fixation du loyer d'un local médical à la maison médicale de Faux la Montagne

2021/002: Travaux urgents pour mise en location d'un appartement à Gentioux

2021/003: Convention de dématérialisation des procédures CNRACL avec le Centre de gestion

de la Creuse.

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,

Vu la délibération n°2020-044 portant délégation au bureau communautaire et à la présidente,

• PREND ACTE de cette information relative aux délibérations prises par le bureau et aux décisions de la présidente dans le cadre de leurs délégations.

Ainsi fait et délibéré le 03 février 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le 0 9 FEV. 2021

0 9 FEV. 2021

Valérie BERTII Présidente